



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG NICOTINE LACTATE
Nom chimique
Type de produit Mélange
UFI : A466-20DX-A00H-GR8T

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Liquide pour cigarette électronique

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JOUANY PROD
2 RUE DE BENELUX
31150 LESPINASSE France
Téléphone : +33787128315
Site web <https://jouanyprod.com/>
JOUANY PROD : +33787128315 contact@jouanyprod.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P330	Rincer la bouche.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH

EUH208	Contient methyl cinnamate (103-26-4) (E)-1-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one (23726-91-2) . Peut produire une réaction allergique
--------	---

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	> 1,5 - < 2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
lactic acid	n°CAS : 50-21-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-018-0	> 1 - < 2,5	Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutyramide	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	> 1 - < 2,5	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Ethyl Maltol	n°CAS : 4940-11-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 225-582-5	> 1 - < 2,5	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
methyl cinnamate	n°CAS : 103-26-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-093-8	> 0,1 - < 0,5	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
(E)-1-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	n°CAS : 23726-91-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 245-842-1	> 0,1 - < 0,5	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Après contact avec les yeux - Après contact avec les yeux, rincer à l'eau les paupières ouvertes suffisamment longtemps, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion - Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).
- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

- En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec beaucoup d'eau (uniquement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin.
- Faire vomir lorsque la personne affectée n'est pas inconsciente.
- Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune donnée disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une grave irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être déversé dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Des lunettes de protection.
- Portez des gants de protection.
- N'utilisez les gants qu'une seule fois.

Pour les secouristes

- Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

- Utiliser une protection respiratoire appropriée.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Mettre les couvercles sur les contenants immédiatement après utilisation.
- Ne mettez pas de chiffons de nettoyage imprégnés de produit dans les poches de votre pantalon.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Rangement séparé des vêtements de travail.
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et après le travail et prendre une douche si nécessaire.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Restreindre l'accès général au magasin.
- Conserver le récipient bien fermé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lunettes avec protection latérale.
- Portez des gants de protection.
- Blouse de laboratoire.
- Lunettes de sécurité anti-poussière.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	jaune	<u>Odeur</u>	fruité
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrément	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 - Toxique en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

	- Aucune donnée disponible.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux
	- Provoque une grave irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Cancerogénité</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
--	--------------------------

- Aucune donnée disponible.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - Aucune information disponible.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

- Envoyer à un incinérateur de déchets dangereux en respectant les réglementations officielles.
- Les déchets destinés au recyclage doivent être classés et étiquetés.
- Les déchets nécessitent une surveillance particulière.
- Les emballages qui ne peuvent pas être correctement nettoyés doivent être éliminés.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	28/06/2024		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion



PROTECT - QUATRE SAISONS-ÉTÉ - POMME GRENADE MÛRE 20MG

H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **